

Politique d'intégrité intellectuelle

PHILOSOPHIE DE L'ÉTABLISSEMENT

Pour les membres de l'équipe de l'École internationale du Village, il importe que les résultats des élèves soient fiables et justes par rapport à la validité des évaluations. Pour ce faire, il est essentiel de promouvoir l'intégrité intellectuelle à travers les murs de notre école afin de respecter l'intégrité d'autrui et de son travail. Tel que le veut l'Organisation du Baccalauréat international, « ce principe directeur constitue la base de toute prise de décision et de tout comportements éthiques dans la production de travaux scolaires légitimes, authentiques et honnêtes »¹. Par son questionnement, l'élève est en recherche active au quotidien. Il doit ainsi acquérir des connaissances afin d'agir de manière responsable pour respecter entre autres les droits d'auteur. Nous savons pertinemment que cela relève d'une responsabilité partagée par la communauté scolaire. Il est primordial d'enseigner aux élèves du primaire l'importance de respecter ces règles et que nous avons l'obligation d'appliquer des sanctions dans le cas de mauvaises conduites de la part d'un élève.

Cadres légaux et normatifs

En plus de s'adapter aux besoins des élèves de l'établissement scolaire, cette politique respecte la philosophie, la mission ainsi que les normes de mise en œuvre des programmes et applications concrètes de l'IB, en tout respect de la norme de mise en œuvre des programmes et applications concrètes (Baccalauréat international, 2018): « L'établissement scolaire met en œuvre, communique et revoit régulièrement une politique d'intégrité intellectuelle qui crée des cultures axées sur une pratique scolaire éthique. (0301-03) ». De plus, voici une liste de cadres balisant la Politique relative à l'intégrité intellectuelle :

- Ministère de l'Éducation du Québec, Politique de la réussite éducative, 2017
- Baccalauréat international, Normes de mise en œuvre des programmes et applications concrètes, 2018
- Baccalauréat international, L'intégrité intellectuelle au sein de l'IB, 2014
- COPIBEC –Gestion collective des droits de reproduction. 2019. « Références bibliographiques », <https://www.copibec.ca/>, février 2019

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DE LA COMMUNAUTÉ SCOLAIRE

Les élèves

- Démontrer leur compréhension et leurs compétences à l'égard des apprentissages faits sur l'intégrité intellectuelle.
- Faire preuve d'honnêteté et d'intégrité dans leur travail.
- Citer les références bibliographiques et les sources.
- Utiliser adéquatement les outils mis à leur disposition en matière d'honnêteté intellectuelle.

¹. Organisation du Baccalauréat international, Intégrité intellectuelle (2018), p.3

Les enseignants

- S'informer des normes de COPIBEC.
- Démontrer une compréhension des pratiques éthiques avant la réalisation de toute production.
- Enseigner explicitement des notions en lien avec de bonnes pratiques en matière d'intégrité intellectuelle.
- Appliquer consciencieusement les règles de la *Politique d'intégrité intellectuelle* de l'école durant les travaux et les évaluations des élèves.
- Respecter la confidentialité des informations reçues.

La direction de l'établissement

- Veiller à l'harmonisation des pratiques internes à l'égard de cette politique.
- Décider, en collaboration avec les enseignants, des conséquences ou sanctions appropriées dans le cas d'une mauvaise conduite.
- Respecter la politique d'intégrité intellectuelle.
- Respecter la confidentialité des informations reçues.

Les membres de la communauté scolaire

- Prendre connaissance et respecter la politique d'intégrité intellectuelle.
- Soutenir leur enfant dans le développement de leur conception de l'intégrité.

L'INTÉGRITÉ À TRAVERS LE PARCOURS SCOLAIRE

CYCLES	OPPORTUNITÉ POUR DÉVELOPPER LEUR INTÉGRITÉ
PRÉSCOLAIRE/ 1^{ER} CYCLE	<ul style="list-style-type: none">▪ Les élèves sont sensibilisés à la propriété intellectuelle d'autrui et sur l'importance de la respecter.▪ Les élèves reçoivent un enseignement du vocabulaire de base afin d'être en mesure d'identifier l'auteur, l'illustrateur et la maison d'édition.▪ Les élèves comprennent qu'il existe une variété de publications (site Internet, documentaire, livre, etc.).
2^E CYCLE	<ul style="list-style-type: none">▪ Les élèves apprennent ce qu'est la propriété intellectuelle d'autrui et l'importance de la respecter.▪ Les élèves apprennent à mentionner une source lors de leurs recherches selon le cadre défini.▪ Les élèves apprennent à identifier les comportements constituant une mauvaise conduite (par exemple, plagiat, copie du travail d'une autre personne, etc.).▪ Les élèves sont sensibilisés à avoir des comportements éthiques et responsables dans l'utilisation des technologies.

3^E CYCLE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les élèves apprennent des façons de présenter les sources utilisées (écrire sur une affiche, écrire au bas d'un document). ▪ Les élèves apprennent à reconnaître une source fiable. ▪ Les élèves comprennent l'importance d'utiliser plusieurs sources fiables afin de vérifier la véracité des faits. ▪ Les élèves peuvent identifier les comportements constituant une mauvaise conduite (par exemple, plagiat, copie du travail d'une autre personne, etc.). ▪ Les élèves développent leur pensée critique (approches de l'apprentissage : compétences de recherche et de pensée). ▪ Les élèves ont des comportements éthiques et responsables dans l'utilisation des technologies.
----------------------------	---

MESURES PRISES PAR L'ÉTABLISSEMENT EN CAS DE MAUVAISES CONDUITES ÉTHIQUES

- L'élève est rencontré afin de lui expliquer les raisons pour lesquelles son geste est considéré comme une mauvaise conduite et lui réitérer nos attentes en fonction de la présente politique. Une note pourrait être consignée au dossier de l'élève.
- En cas de plagiat, l'élève pourrait se voir saisir tout matériel sur le champ et avoir la possibilité de le compléter ultérieurement.
- L'élève pourrait devoir refaire le travail demandé (ou un travail équivalent) en respectant les règles d'intégrité intellectuelle.
- L'école informe les parents/ tuteurs de la situation dans le but de travailler en collaboration afin de soutenir cet élève dans l'utilisation d'une bonne intégrité intellectuelle.

PROCESSUS DE RÉVISION

La politique d'intégrité intellectuelle de l'établissement sera révisée annuellement par la direction pédagogique composée de la direction de l'école, de la directrice adjointe, des coordonnatrices du PP ainsi que des enseignants siégeant sur le comité IB. Lors de cette révision, les membres s'assureront que tout ce qui a été établi dans cette politique s'applique toujours afin de faire les modifications nécessaires pour l'année suivante.

En conclusion, l'École internationale du Village veille à ce que l'ensemble de la communauté scolaire puisse développer de bonnes pratiques relativement au respect de l'intégrité intellectuelle et des droits d'auteur. La politique d'intégrité intellectuelle sera diffusée sur le site Internet de l'école et sera disponible pour l'ensemble du personnel de l'établissement.

CONCLUSION À AJOUTER